



L'acte du Chef de l'Etat intervient alors que les dépositaires du pouvoir ancestral candidats à l'élection du 6 décembre prochain, avaient saisi le président de la République pour solliciter un appui financier pour la campagne électorale.

Selon un communiqué rendu public ce mercredi 2 décembre 2020 par le Ministre de l'Administration territoriale Paul Atanga Nji, le Chef de l'Etat a ordonné un déblocage d'un montant à l'effet de soutenir les chefs traditionnels candidats aux élections des conseillers régionaux prévues pour se tenir le 6 décembre prochain.

« Ce grand geste traduit la constante sollicitude du Chef de l'Etat à l'endroit des Chefs traditionnels au Cameroun. Au début de la Campagne en cours, les candidats issus du Commandement traditionnel ont émis le vœu d'un soutien financier à l'instar du financement accordé au partis politiques lors des consultations électorales », a expliqué le Ministre Paul Atanga NJI. Selon les indications du Minat, les Gouverneurs des Régions sont chargés de remettre aux bénéficiaires, cette cagnotte dont le montant n'a pas été dévoilé. Et ce, au plus tard jeudi le 03 décembre, soit, trois jours avant l'élection.